

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2026-060

SOUS-PREFECTURE
DE BONNEVILLE

09 JUIN 2026

COURRIER ARRIVÉ

L'an deux mille vingt six
Le cinq juin
A vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune Glières-Val-de-Borne, **convoqué le 29 mai 2026** par le Maire de la commune de Glières-Val-de-Borne, Mickaël MAISTRE, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'animation à Entremont 74130 GLIERES-VAL-DE-BORNE, sous la présidence de **M. Mickaël MAISTRE, Maire.**

Présents : M. Mickaël MAISTRE, Mme Hélène PLOUVIER, M. Sébastien BASTHARD-BOGAIN, M. Jérémie BESNEAU, M. Antoine ANGELLOZ-NICOUD, Mme Carole ARVIS COMBIER, M. Thierry DEBORNE, Mme Laëtitia BRUNET, Mme Anabelle GOISQUE, M. Guillaume LE CAR, Mme Mélane GROS, M. Benoît PERILLAT-BOITEUX, M. Jean-Luc ARCADE, Mme Odile VIX, M. Francis MARCHAL, Mme Karen TAPPAZ, M. Christian SERVAGE.

Absents excusés : Mme Sandrine VASSEUR (pouvoir à M. Mickaël MAISTRE), Mme Isabelle CHARRÉ (pouvoir à Mme Hélène PLOUVIER), Mme Aurélie CHATAIN (pouvoir à Mme Laëtitia BRUNET), M. Alexis VIDONNE (pouvoir à M. Jean-Luc ARCADE).

Absents non excusés : M. Jérôme LAMBERSEND, M. Constan POCHAT-COTTILLOUX.

A été nommée secrétaire : Mme Hélène PLOUVIER.

Objet de la délibération : ELECTIONS SENATORIALES - Désignation des délégués et suppléants

Arrivée de Mme Odile VIX à 20h15.

M. le Maire expose,

VU le Code électoral, notamment les articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148 ;

VU le décret n° [à compléter] portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

VU l'arrêté préfectoral fixant le nombre de délégués et de suppléants à élire pour la commune Glières-Val-de-Borne ;

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil municipal de désigner ses délégués et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;

Le bureau électoral a été constitué conformément aux dispositions du Code électoral.

Après appel à candidatures, il a été procédé au vote au scrutin secret.

Résultats du scrutin

Nombre de conseillers présents ou représentés : 21

Nombre de votants : 21

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 21

Ont été proclamés élus :

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2026-060

Délégués titulaires : 7

- M. Mickaël MAISTRE
- Mme Hélène PLOUVIER
- M. Thierry DEBORNES
- Mme Isabelle CHARRÉ
- M. Constan POCHAT-COTTILLOUX
- Mme Karen TAPPAZ
- M. Jean-Luc ARCADE

Suppléants : 4

- Mme Mélanie GROS
- M. Benoît PERILLAT-BOITEUX
- Mme Sandrine VASSEUR
- Mme Odile VIX

Le Conseil municipal, après avoir voté :

- **PREND ACTE** des résultats de l'élection des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;
- **AUTORISE** M. le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires.

Le Maire,
Mickaël MAISTRE

La secrétaire de séance,
Hélène PLOUVIER



A blue ink signature, likely belonging to Hélène PLOUVIER, is written over the text of the secretary of the session.